

Bonsoir Agentoles et Agentols,

Bonsoir aussi à mes collègues élus du territoire du Lévézou et des territoires voisins.

Bonsoir aux représentants des administrations, des associations et du monde économique, à tous nos partenaires.

Merci à chaque agent de la collectivité pour son engagement de tous les jours, au service de la population.

Merci à mes collègues du conseil municipal, adjoints et conseillers de partager, à mes côtés, ce moment avec vous.

Mes chers amis,

J'ai un grand plaisir, avec mes adjoints et mes conseillers municipaux, de vous accueillir ce soir en ce début d'année 2025.

Ce rendez-vous du 31 janvier est très précieux pour moi.

C'est un réel plaisir de se retrouver ensemble, ainsi réunis en ce début d'année, un plaisir de garder nos traditions chaleureuses d'échanges et de partages.

Aucun réseau social, aucun message par mail ne remplacera jamais une poignée de main, une accolade, un sourire... La convivialité ne se partage pas par l'intermédiaire d'un écran, dans le cadre d'une visio-conférence.

Aussi, je suis vraiment heureux d'être avec mon équipe municipale, parmi vous, aujourd'hui, dans notre salle des fêtes.

Certes, les conditions ne sont pas réunies pour commencer cette nouvelle année avec allégresse et optimisme. La situation de notre monde est inquiétante pour de multiples raisons.

2024 s'est refermée avec une multiplication de crises et d'angoisse pour l'avenir. Je ne reviendrai pas sur ces guerres qui n'en finissent pas.

Sur les régimes autoritaires et autres intégrismes qui massacrent.

Sur ces intérêts privés qui spolient les ressources et détruisent l'Humain.

Sur ces catastrophes climatiques qui se multiplient en nombre et en intensité, et n'épargne personne, et j'ai une pensée pour nos concitoyens de Mayotte notamment.

Que ce soit la guerre, que ce soit la persécution, ou encore le changement climatique qui rend sa terre invivable, l'Humain doit pouvoir toujours compter sur d'autres, par-delà toutes les différences.

Plutôt que de nous enfermer, à l'heure des périls autoritaires, de la montée du racisme et de l'antisémitisme, à l'heure aussi où nous dépassons l'augmentation de degrés qui fixe la multiplication et l'intensité de phénomènes climatiques extrêmes, soyons enfin les exemples de l'humanité par notre fraternité.

Et je vous invite ce soir à partager cet avertissement de Victor Hugo : « L'Homme qui n'aime pas est au-dessous de l'Homme qui ne pense pas. L'égoïste, inférieur à l'imbécile, le mauvais, plus bas que l'idiot. »

Je veux vous parler de la situation préoccupante de l'Etat, il s'agit surtout d'une faillite totale, dans laquelle le dernier échelon qui tient la République, se trouve être la commune.

La commune tient en très grande partie le service public de proximité, au-delà de ces compétences premières, la commune tient l'investissement public qui bénéficie à tous, la commune gère son budget sans déficit, la commune est organisée en transparence par la participation de chacune et chacun suite à des élections donc les résultats sont l'unique boussole démocratique.

Et que font les derniers gouvernements, plutôt que de réparer la République, dans son fonctionnement démocratique, dans sa gestion administrative et financière, dans sa responsabilité de service public, dans sa moralité de République sociale ? Ils divisent encore, enfoncent encore, mettant à mal chaque jour un peu plus la cohésion de notre pays.

Ils s'attaquent aussi à nos communes, en anéantissant toujours plus leur autonomie fiscale et financière, en multipliant les normes et les contraintes administratives, en systématisant des contrôles plutôt que des accompagnements, en choisissant de casser la cohérence de participation de tous les habitants par l'impôt local.

C'est cette situation catastrophique que nous partageons tous, et je lance un appel comme tous les maires de France, à revenir à la réalité d'une décentralisation véritable qui libèrera l'initiative, donc la richesse.

Nous l'avons démontré, dans nos territoires, dans le cadre de chaque crise successive. Aucune leçon n'a été tirée au plus haut niveau de l'Etat, et on le constate chaque jour : santé, écoles, sécurité etc...

Le Président de notre République, plutôt que de multiplier les annonces et de donner ses leçons au monde et à la France, serait bien avisé de faire confiance aux élus qui font aujourd'hui tourner la République du quotidien et de l'avenir, et aux habitants qui agissent pour fabriquer le partage qui permet de vivre ensemble.

Il est donc difficile d'entamer cette année 2025 avec sérénité et enthousiasme.

Cependant, il n'est pas interdit de l'entamer avec volonté et espoir.

Je pense même qu'il est nécessaire que la volonté qui nous a toujours animés, nous aide à travailler toujours plus pour donner aux autres le meilleur de nous-mêmes.

Il ne faut pas être défaitiste, il ne faut pas baisser les bras, rien n'est irréversible.

Oui, mes chers amis, chacun de nous doit prendre conscience qu'à l'échelle de nos territoires, il est impératif de nous organiser pour atténuer au maximum les difficultés de nos concitoyens.

J'adresse des remerciements particuliers à tous les responsables, bénévoles et à tous les militants associatifs, que ce soit dans le domaine sportif ou culturel. Votre engagement permet d'offrir diverses activités qui rythment notre année et sont aussi le gage de liens sociaux solides.

Je remercie aussi, ce soir, les enseignantes des deux écoles de notre commune qui œuvrent pour instruire, éduquer et participe à l'épanouissement de nos enfants, ainsi qu'à toutes les personnes bénévoles qui accompagnent chaque semaine les élèves dans la réalisation de leurs devoirs. Nous avons de la chance de vous avoir, merci encore : les enseignantes et ces bénévoles méritent vos plus chaleureux applaudissements.

J'adresse mes remerciements à tous les professionnels qui œuvrent au service des Agentols : artisans, commerçants, travailleurs de ces entreprises, agriculteurs qui valorisent notre espace naturel.

Enfin, mes pensées et mes félicitations vont aussi vers nos sapeurs-pompiers, nos gendarmes et le Corps médical qui veillent sur notre sécurité.

Remerciements à tous les agents municipaux, le premier relais de l'action municipale auprès de toute la population : service technique, administratif et périscolaires. Je n'oublie pas le personnel de la Communauté de communes du Pays de Salars, merci à l'ensemble de ces agents pour la qualité de leur travail

Remerciements à la nouvelle équipe du centre de loisirs, bienvenue à Aurore la Directrice, Coralie, Fanny et Dorian les animateurs. Cet encadrement, pour l'épanouissement de nos enfants, mérite vos encouragements par vos applaudissements (merci pour eux).

Remerciements à l'équipe qui m'entoure, merci pour votre engagement, votre implication dans la vie municipale et pour l'esprit dans laquelle nous travaillons pour notre Commune. Je remercie aussi les familles des élus pour leur patience et leur compréhension vis-à-vis de notre engagement. Permettez-moi d'avoir une pensée pour mon ami, notre ami Maxime Mignonac qui nous manque. Maxou tu restera toujours dans nos cœurs.

Bienvenu en 2024 et j'espère en 2025 aux nouveaux résidants. Je les remercie d'avoir choisi notre commune pour fonder un projet de vie.

Enfin, mes pensées vont vers toutes les personnes que la maladie vient frapper et qui luttent tous les jours. Nous devons être à leur côté et leur apporter notre soutien. Une pensée aussi pour les familles accidentées de la vie ou touchées en 2024 par la disparition d'un être cher. Courage à tous.

Heureusement, la vie continue. Huit naissances : 5 filles, Bousquet de Miranda Emma, Cavalié Maëlle, Raynal Paoline, Carrrière Blanquet Apolline, Lafon Lyla et 3 garçons, Sudres Milan, Varennes Belredon Lyam et Courtiol Kyle sont venues enrichir en 2024 la grande famille des Agentols. Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur à chacun de ces enfants.

Pour terminer, je suis persuadé qu'ensemble nous pouvons aller plus loin. Notre avenir se dessine collectivement, c'est pourquoi nous devons nous engager pour cela. Demandons-nous chacun à notre niveau : que puis-je faire pour moi, mais aussi un peu pour les autres ?

Plus que jamais, nous devons rester confiants, déterminés, motivés et continuer ensemble à conforter notre territoire du Lévézou, notre département, notre pays.

« Avec un peu de biais, rien d'impossible »

« Soyons ambitieux, soyons rassemblés, sachons mettre encore plus en avant le meilleur de nous-mêmes au service d'une grande fraternité ».

« Du fond du cœur, bonne et heureuse année à vous toutes et à vous tous. » Merci.

INFOS MASSIF DES PALANGES

Je vous rappelle que le massif forestier des Palanges est particulièrement exposé au risque de feux de forêt, notamment au moment des périodes estivales. Pour rappel, le massif des Palanges s'étend sur le territoire de 4 communes limitrophes : Agen d'Aveyron, Bertholène, Gages-Montrozier et Laissac.

Cette situation a amené à deux reprises (périodes estivales 2022 et 2023) les Maires des 4 communes concernées à prendre des arrêtés municipaux temporaires visant conjointement à limiter certains accès et usages au massif forestier des Palanges. De plus, à l'échelle départementale, les services de la Préfecture et de la DDT réfléchissent actuellement à encadrer les limitations d'accès et d'usages à différents massifs forestiers du département en période de risque critique. Concernant le massif des Palanges, ces deux démarches sont donc complémentaires.

Dans ce contexte, les 4 communes appuyées par les acteurs locaux de la Défense de la Forêt française contre les incendies (SDIS, ONF, Préfecture, DDT) ont envisagé récemment d'équiper le massif des Palanges de panneaux d'information du public ayant vocation à être déployés lorsqu'une limitation d'accès ou d'usage est enclenchée. Ces panneaux normalisés et dépliables au besoin seront localisés aux principaux points d'entrée dans le massif forestier depuis les villages et hameaux environnants.

Le montant du projet est le suivant :

- coût total de réalisation : 10 392 € HT

Le plan de financement est le suivant :

- subvention de l'État (Fonds vert) : 44.71 % soit 4 646 €

- autofinancement : 55.29 % soit 5 746 € (Via convention porteur Agen)

Soit 19 Panneaux au total 5 746 € / 19 = 302 € par panneau :

- Dont commune Agen d'Aveyron :	907 € HT (3 panneaux)
- Dont commune Bertholène :	1 512 € HT (5 panneaux)
- Dont commune Gages-Montrozier :	1 210 € HT (4 panneaux)
- Dont commune de Laissac :	2 117 € HT (7 panneaux)

Nous avons aussi, toujours sur le massif des Palanges, avec les communes, de Gages-Montrozier, de Bertholène et le groupement forestier du Mas Berthier, décidé de mettre en place un balisage du massif. Le 14 octobre 2024 une rencontre a eu lieu entre les différentes parties intéressées.

Il en ressort que la première urgence consiste à procéder à l'identification et au balisage par panneauage des voies d'accès aux peuplements forestiers et aux équipements de lutte contre les incendies déjà existant sur ce massif.

Ce balisage (92 panneaux) devra être conforme à la nomenclature Défense de la forêt française contre les incendies définie par le SDIS 12.

Le montant du projet est le suivant :

- coût total de la réalisation : 25 047 € HT

Le plan de financement est le suivant :

- subvention de l'État (DFCI planification écologique) : 80 % soit 20 037 €

- autofinancement : 20 % soit 5 009 € (Via convention porteur Agen)

Soit 92 Panneaux au total : 5 009 € / 92 = 54 € par panneau :

- Dont commune Agen d'Aveyron : 54 X 26 = 1 416 € HT

- Dont commune Bertholène : 54 X 13 = 708 € HT

- Dont commune Gages-Montrozier : 54 X 18 = 980 € HT

- Dont GF Mas Berthier : 54 X 35 = 1 906 € HT

**Montant total des deux opérations, panneaux d'informations et balisage :
35 438 € H.T.**

Montant global des deux opérations pour la commune d'Agen : 2 787 € H.T.

Tous mes remerciements à Mme Véronique Martin Saint Léon Sous-Préfète de Millau, à tous les services de l'Etat, au SDIS ainsi qu'à Mr Christophe Barbet (Technicien ONF) qui est responsable du massif des Palanges. Merci Christophe, vous pouvez l'applaudir.

Travaux 2024 toujours en cours :

- La construction de la halle associative devrait s'achever au printemps
- Les 7 maisons du lotissement des Clauzades seront terminés fin février.
- Le programme éclairage public suit son cours (307 Luminaires Led)

Deux opérations sont en cours :

La première concerne 69 luminaires (Sansac, chemin de Cantaserp, le chemin de la Parro et Palangeoles) soit un montant de travaux de 29 703€

Subventions : Sieda (60%) 17 822€ : **Montant Commune H.T. 11 881€**

La deuxième opération concerne 80 luminaires (quartier de l'église, Campan, impasse Emma Calvet, le chemin des Thermes, Issanchou leBas et Issanchou le Haut) soit un montant de travaux de 47 336€ H.T.

Subvention Sieda (60%) 28 401.60€ : **Montant Commune H.T. 18 934€**

Suite à ces travaux, la commune sera alors à 95% en LED soit largement au-dessus de la moyenne départementale SIEDA (40% environ) avec une puissance moyenne de 43 Watt par luminaires contre une moyenne départementale SIEDA à 80 Watt.

De 2020 à fin 2024 la consommation énergétique liée à l'éclairage public sur la commune est passée de 56 MWH (en 2020) à 32 MWH (en 2024) soit une baisse de 57% et devrait encore diminuer encore avec les deux derniers projets qui sont en cours et dont je vous aie parlé.

Il reste 20 luminaires, qui ne sont pas en LED, rue du CEFI et le lotissement de l'Horizon. Nous avons fait le nécessaire avec le SIEDA pour inclure la réalisation en 2025.

J'en profite pour remercier le SIEDA et plus particulièrement Mrs Austruy et Dorian Canitrot(l'Agentol) le Technicien qui nous accompagne et s'occupe de notre commune. Ils méritent vos applaudissements.

Nouveaux horaires pour l'éclairage Public :

Les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Dimanche extinction de 23h à 6h

Les Vendredi et Samedi extinction de 2h à 6h

Pour les hameaux de Palangeoles et Issanchou Bas et Haut, pas de coupure de l'éclairage public, mais diminution de 50% de la puissance.

Les travaux envisagés pour 2025 :

Bâtiments communaux :

Réhabilitation et extension de la cantine scolaire

Réfection de la toiture du café restaurant

Alarmes dans les écoles, chauffage et volets solaire à la maison Romiguier (logements)

Habillage des murs intérieur de la salle des fêtes

Local chasse extension abris et déplacement du stockage de bois

Divers travaux :

Clôture bois et pose d'une Berlinoise sur le terrain de quilles

Clôture bois au Clos du Moulin pour une délimitation du sentier piétonnier

Clôture sur le mur de la place du Telh

Réfection d'un mur mitoyen, chemin de la Combe

Réfection du chemin rural de la plaine

Pose d'une clôture en amont de la station d'épuration

Equipements techniques et mobiliers :

Changement de l'épareuse

Changement des tables et des chaises de la salle des fêtes (60 tables et 360 chaises)

Travaux programme communautaire :

- Le programme exceptionnel de voiries communautaire :

Le chemin de Campan (du carrefour du stade au lotissement le Clos du Moulin)

Le chemin des Clauzades et l'impasse des Clauzades

Infos pour la cascade d'Agen d'Aveyron

La commune a fait intervenir CEREMA, organisme de la Direction Territoriale Occitanie, pour évaluer les risques et préconiser les mesures à prendre ou les travaux à réalisés. La cascade est sur une propriété privée. Trois propriétaires sont concernés. Nous transmettrons le rapport aux différents propriétaires.

Un projet est envisagé sur le terrain du Clos du Moulin (5 437m²), cela concerne la construction de deux petits collectifs et il est porté par un investisseur privé.

Cet ensemble comprendra en Rez-de-chaussée 7 logements T2 adapté pour l'accessibilité des personnes à mobilités réduites ainsi qu'une salle commune pour les résidents et 4 logements T4 au niveau R+1.

Ce projet préservera dans son intégralité les liaisons douces à aménager.